

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014

AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU

Convocation du 27 novembre 2014. Conseillers présents : 11 – absents : 3 – Pouvoirs : 2

Approbation du procès-verbal du 03 novembre 2014. (envoyé par messagerie avec délibérations)

Sujet rajouté à l'ordre du jour : tarifs communaux pour 2015 (hors ceux périscolaires vus au moment de la rentrée des classes). Décision de ne porter aucun changement à ceux des concessions cimetière, columbarium, salle des fêtes ou socio-éducative. (voir tableau joint)

Projet changement chauffage collectif et rénovation salle des fêtes : devis reçus des entreprises pour compléter les dossiers des subventions.

Remboursement du capital restant et des intérêts pour le prêt court terme engagé lors de l'opération « aménagement du bourg » pour un montant total de 73 182.52 €.

Opérations comptables et financières établies par le trésor public pour la vente du PMS à effectuer sur le budget ainsi que les décisions modificatives.

Vienne Services : reconduction des conventions pour 2015 (adhésion, dispositions générales, services identiques à 2014 retenus par la collectivité, groupement de commandes pour l'acquisition de solutions informatiques).

Syndicat CEG Lussac les Châteaux : approbation du transfert, à titre gratuit, des immeubles affectés au collège du département.

Cosoluce Coloris : renouvellement du contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme Coloris pour 2015 (860.16 € HT).

Odyssée informatique : renouvellement du contrat d'abonnement au logiciel état civil et à sa maintenance pour 2015 (272.15 € HT).

Indemnité d'administration et de technicité : attribution de cette indemnité sur une base de 449.29 € à tous les adjoints techniques 2^{ème} classe avec pour coefficient maxi de 6 (rajout d'un agent suite recrutement).

Présence verte services : pas de signature de convention.

Bassin d'orage : ordonnance d'expropriation rendue le 17/11/2014. Point à faire sur les travaux et leurs coûts.

Ecole : prévoir une commande de tapis de motricité pour un montant d'environ 1 400 € en investissement.

Informations : compte-rendu du conseil école, pose de la déco de Noël, vœux prévus le 18/01/14 à 11 h, mise en indisponibilité pour inaptitude physique pour un agent, faire arrêté CD passage rues de la Jaunaie et de la Traire, AGV Dienné, PFAC, comité de jumelage, etc.....Documents divers envoyés par messagerie

Affichage du 11 décembre 2014



Le Maire, Christian LARGEAU